

Déclaration liminaire au CDEN des Vosges du 4 juillet 2017



Monsieur le Préfet, Madame le représentant du Conseil Départemental, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN

Notre Président de la République avait promis pendant sa campagne de laisser les communes « libres » de leur choix concernant les rythmes scolaires, et ce dès la rentrée 2017. Avant que de telles décisions ne soient prises, le Sgen-CFDT avait tenu à attirer l'attention sur l'idée et sur la méthode : peut-on mettre en place un tel changement en pleine précipitation à quelques jours des vacances scolaires ? Est-il tenu compte de son impact sur le fonctionnement des services de l'administration ainsi que sur les dispositions que doivent prendre les familles ? Clairement, la réponse est non.

Pour toute autre réforme, l'idée aurait paru absurde, inacceptable !

On ne nous présente donc pas la chose comme une réforme, mais comme d'un choix qu'on nous laisse ...

Malgré une année de délai pour sa mise en place, la réforme des rythmes scolaires a souffert de n'être pas assez anticipée et localement a pu être difficile, surtout quand la pratique d'activités périscolaires n'existait pas. L'école maternelle alignée sur le rythme de l'élémentaire n'y a pas non plus toujours trouvé son compte.

Maintenant que certaines des difficultés rencontrées au début de la réforme sont peu à peu résolues et que les élèves, les parents, les équipes pédagogiques et les professionnels chargés de la mise en place des NAP commencent à s'adapter à cette nouvelle donne, il est particulièrement regrettable de précipiter un retour à une semaine de quatre jours qui créera lui aussi son lot de dysfonctionnements.

Sur ce point, la commission du Sénat sur la réforme des rythmes scolaires qui a présenté son rapport il y a quelques semaines, enjoint le Ministre de l'Education Nationale ne pas revenir sur la réforme du quinquennat précédent.

Pourtant nous sommes obligés de constater que ce nouveau décret ne tient aucun compte des 5 recommandations formulées :

- Le ministère remet en cause une réforme critiquable sur certains points, mais sans présenter d'évaluation scientifique
- Si la possibilité de déroger aux 36 semaines demeure, ce décret n'encourage pas la réflexion sur le calendrier scolaire au-delà de la semaine
- Sur la recommandation de ne pas revenir à la situation antérieure à 2013, ce sera pourtant le cas pour quelques communes
- Sur le conseil ne pas instituer plus de 5h 30 d'enseignement par journée, là aussi le décret n'en tient pas compte

Sur ce constat, les éléments qui motivent ce nouveau décret sont loin d'une approche méthodique.

De fait, de nombreux enseignants, y compris parmi ceux qui étaient très réservés sur la matinée de classe supplémentaire, demandent surtout qu'on arrête de modifier sans cesse, sans évaluation et sans réelle négociation l'organisation du temps scolaire.

Au vu de certains arguments comme, économie sur le chauffage, sur le ménage du mercredi, ou sur les heures du personnel de garderie, certains collègues qui se questionnent, ont bien du mal à faire entendre leur voix.

A ce stade, le débat sur les rythmes est loin d'être clos.

Des arguments, comme les conditions de travail, la fatigue des enfants, utilisés pour revenir à 4 jours mais aussi pour rester à 4,5 jours, restent en débat. Ces questions peuvent-elle relever uniquement d'une décision prise par chaque commune ?

Le Sgen-CFDT demande donc du temps pour que de telles décisions soient prises.

Une réflexion partielle, ou livrée à des impératifs qui ne sont pas toujours liés à l'intérêt des élèves, ne peut recevoir notre adhésion.

Pour ces raisons le Sgen-CFDT s'abstiendra donc au vote sur les demandes de

modifications d'horaires présentées au CDEN,.

A propos du dédoublement des classes de CP et CE1, l'ampleur des moyens nécessaires, nous fait craindre un détricotage du dispositif des maîtres PDMQDC et donne un très mauvais signal, surtout quand on nous annonce un prochain gel sur les emplois.

Ce sont des enseignants engagés, volontaires, déterminés à la réussite des élèves dont on méprise le travail en arrêtant le dispositif si peu d'années après le début concret de sa mise en œuvre. On voit là encore, une certaine improvisation de la décision. Le ministère ne s'est pas préoccupé non plus de la question des locaux.

Ces dernières semaines, les annonces ministérielles se bousculent.

La dernière en date, dont les médias n'ont pas beaucoup parlé, qui demande l'organisation de la prochaine rentrée en musique laisse le Sgen-CFDT perplexe sur la conception de la gouvernance du système éducatif et de la place de la culture à l'école.

Le ministre a annoncé vouloir mettre fin au pilotage descendant par les circulaires. Pour le Sgen-CFDT, il est donc incompréhensible qu'une instruction soit adressée aux recteurs sur l'organisation du temps très spécifique qu'est la rentrée scolaire.

En effet, les équipes pédagogiques n'ont pas attendu le 20 juin de cette année pour réfléchir à l'accueil des nouveaux élèves.

Le Sgen-CFDT peut se retrouver dans la volonté ministérielle de redonner une place plus importante à la musique dans la vie des écoles et établissements. Il suggère dans ce cas d'inscrire cet objectif dans les parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC), plutôt que dans une directive qui paraît pour le moins hors-sol.

Au collège aussi, on détricote dans l'urgence, une réforme à laquelle on n'aura absolument pas donné le temps de produire un effet quelconque. Cela dénote aussi un mépris du travail des personnels qui s'y étaient investis. Tout cela donne l'impression qu'il n'est pas utile de suivre les instructions ministérielles, qu'il suffit d'attendre un peu ... Est-ce la meilleure façon de piloter ?

Pour le Sgen-CFDT, si l'on veut construire une école de la réussite pour tous, et en particulier des plus défavorisés, il faut accepter l'idée que c'est un enjeu au long terme

et qu'on ne peut changer de politique éducative incessamment. C'est irrespectueux de l'engagement professionnel de tous les personnels de l'Éducation nationale.

La bienveillance à l'école, le Sgen-CFDT revendique cet objectif.

La bienveillance pour tous, les élèves ET les personnels !

Je vous remercie de votre écoute.